

L'ÉPOQUE • ÉCONOMIE

Le travail de fourmi des clubs Cigales pour le développement durable de l'économie locale

Investir dans des projets à taille humaine, ces petits cercles d'épargnants solidaires mus par d'autres objectifs que l'appât du gain le font depuis près de quarante ans. Un travail discret et efficace au profit des territoires.

Par Pascale Krémer

Publié hier à 17h00, mis à jour à 05h54 • Lecture 5 min.

Article réservé aux abonnés



PATRICE KILLOFFER POUR "LE MONDE"

Vingt personnes mettant chacune au pot commun 30 ou 50 euros mensuels ont le pouvoir de faire avancer la transition écologique, tout en revigorant l'économie locale. Voilà ce que découvrent, un brin euphoriques, les nouveaux venus aux Cigales (Clubs d'investisseurs pour une gestion alternative et locale de l'épargne solidaire). L'acronyme est chantant, mais la bestiole largement méconnue du grand public. Cigales ? Nés au début des années 1980, ces petits cercles d'épargnants mus par d'autres objectifs que l'appât du gain permettent la floraison d'initiatives propices au développement durable des territoires. Partout en France, les Cigales effectuent un discret mais efficace travail de fourmis.

Rien que dans les Hauts-de-France, elles ont contribué dernièrement à l'émergence d'une ressourcerie, d'une unité de méthanisation, d'une centrale photovoltaïque citoyenne, d'une crèche coopérative, d'une épicerie de vrac livré en vélo cargo et d'une autre solidaire, d'un café atelier zéro déchets, d'un supermarché coopératif, d'une boulangerie itinérante, d'une société de construction écologique, d'un centre de découverte sur l'âne, d'un atelier de réparation de vélos, d'un garage solidaire...

Lire aussi | Finances solidaires, de nouvelles opportunités pour les épargnants

« Il y a 721 clubs en France liés par une charte, ils réunissent environ 5 000 Cigaliers, dénombre Yvonne Genest, coprésidente de la Fédération nationale des Cigales et de l'Association régionale des Cigales Pays-de-Loire. En ces temps de Covid-19, nous sommes plus que jamais actifs, même si c'est en visioconférence. Les entreprises que nous soutenons ont besoin de nous, nous serons là pour des financements complémentaires ou pour différer des échéances de remboursement. »

Tontine revisitée

« Bande décidée », « Thune éthique », « Les petits ruisseaux », « Banque à part » : comment fonctionnent ces clubs une fois franchie l'étape – que l'on sent mûrement réfléchi – du choix de leur nom ? Les cinq à vingt personnes ayant décidé d'épargner ensemble ouvrent un compte bancaire et créent une indivision. Chacune y place l'argent qu'elle veut (en moyenne, 600 euros par an), lorsqu'elle le veut, durant cinq années, en fonction des initiatives soutenues. Des « porteurs de projets » sont auditionnés (sur Zoom, actuellement). Décision commune est prise de contribuer, ou non, à les financer. « L'humain l'emporte sur le dossier, assure M^{me} Genest. Certains sont sans le sou ni famille pour les aider, mais avec de bonnes idées. On est les premiers à croire en eux depuis un certain temps. »

**Écouter aussi | Installation d'activités dans les centres bourgs désertés : « Les entrepreneurs viennent nous chercher pour qu'on les soulage »**

Le Club apporte de 2 000 à 5 000 euros (mais plusieurs clubs peuvent s'associer pour de plus grosses sommes) sous forme de prêt à titre gracieux (ou à faible taux d'intérêt), ou de prise de participation minoritaire au capital. Une convention fixe les étapes du remboursement qui acte la clôture des comptes, donc la dissolution du Club, auquel un autre succédera.

Cette tontine revisitée s'est révélée « cruciale » pour Céline Scavenne, à Roubaix (Nord). Quadragénaire en reconversion, elle a lancé, fin 2017, la société Niiji, après avoir conçu de nouveaux emballages lavables et consignés en matériaux biosourcés pour éviter le tout-jetable des repas à emporter ou livrés.

« Trois clubs se sont unis pour investir 15 000 euros au capital, raconte Céline Scavenne. Quand j'ai déposé ce chèque pour ouvrir un compte, le banquier a regardé plus sérieusement le dossier. Les Cigales plaident pour la crédibilité de mon projet. »

« Trois clubs se sont unis pour investir 15 000 euros au capital, précise-t-elle. Quand j'ai déposé ce chèque pour ouvrir un compte, le banquier a regardé un peu plus sérieusement le dossier. Les Cigales plaident pour la crédibilité de mon projet. Les banques ne sont pas très courageuses. Ensuite seulement, deux d'entre elles m'ont prêté 150 000 euros... »

Mais ce que retient surtout l'ex-cadre, c'est d'avoir été soutenue par un « parrain » Cigalier, chef d'entreprise en retraite : « Comme la première fois où je me suis retrouvée en impasse de trésorerie à cause d'impayés, paniquée... Il m'a aidée à relativiser. Les trois premières années sont éprouvantes. J'ai tenu grâce aux Cigaliers. » Ignace Motte, 67 ans, le susdit précieux « parrain », trouve « gratifiant » d'œuvrer pour un « capitalisme populaire ».

Les Cigales, à l'en croire, « incitent des personnes qui n'ont pas la culture de l'entreprise à devenir actionnaires. On investit 30 ou 40 euros par mois dans l'économie locale, on ne cherche pas de retour, on essaie juste de ne pas perdre d'argent ».

Un quart des sommes investies au capital de l'entreprise peut être défiscalisé. Et la réussite de certaines entreprises compense la faillite des autres. « *Les plates-formes de financement participatif peuvent collecter rapidement des sommes plus importantes*, admet l'ancien dirigeant de sociétés coopératives. *Mais les Cigales, c'est du lien social, une communauté d'actionnaires autour d'un projet local.* » Communauté aux deux tiers retraitée, plutôt masculine, mais riche de profils sociaux variés.

« Réagir vite »

Au coin du feu, l'on écouterait volontiers une soirée durant les belles histoires de Cigales racontées par la pétulante Yvonne Genest, ancienne cadre de préfecture désormais septuagénaire. « *Mon mari me dit : "Quand t'es branchée Cigales, t'as 18 ans !"* » Habitante de Saint-Georges-Buttavent, en Mayenne, Yvonne en est à son troisième club. Autant de « *remèdes antimorosité* », pour elle. « *Quand vous voyez qu'avec trois sous, de la solidarité, on rapproche des personnes tellement différentes et qu'on arrive à de tels résultats... C'est un régal quand on clôt, ce sentiment d'avoir accompli quelque chose ensemble.* »

Tenir à bout de bras, par exemple, le bistrot bio ouvert par un couple dans la petite ville du coin. Manque de pot, résume-t-elle, « *le gars s'en est allé avec le pognon, la nana était au fond du trou* ». Ce n'est pas sa famille qui l'a sauvée mais ses investisseurs, issus de deux clubs Cigales, « *qui allaient régulièrement boire un coup et l'aider, même à la plonge* ». La structure d'insertion proposant de l'écopâturage ? « *Il leur fallait 5 000 euros, la banque refusait, on les a réunis en huit jours, à deux Cigales, on devait réagir vite pour l'achat des biquettes, sinon la saison était foutue.* »

Lire aussi | [Epargne solidaire : les Français de plus en plus investis](#)

Et cette entreprise de négoce de bois déchiqueté pour le chauffage, provenant de l'élagage des haies, sur laquelle personne n'aurait misé un euro, il y a douze ans... « *On a été quarante à apporter les premiers 5 000 euros pour créer la société coopérative d'intérêts collectifs* », poursuit la retraitée. Depuis, Mayenne Bois Energie a été à l'origine d'un label national, « Haie », et relancé une filière bois locale et solidaire. Au fil des ans, 20 000 euros lui ont été apportés, compte Yvonne Genest. « *On devait finir de les récupérer cette année mais avec le Covid, on a différé le dernier remboursement. On n'est pas à un ou deux ans près.* »



Le Monde

Inscrivez-vous à la newsletter Le « fil Good » du Monde : du lundi au vendredi, découvrez une sélection par la rédaction du Monde de nouvelles réconfortantes.

En utilisant BeOp, vous acceptez notre [Politique de Cookies](#)

Pascale Krémer

Services